N° 25
Déc
2023

VOTRE INFO
MUNICIPALE

au COU'RANG

MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

- Pages 2 - 3
MOT DU MAIRE
- Pages 4
VIE PRATIQUE
- Service médiation
- Vigipirate
- Vie municipale
- Effectif scolaire
- Perturbateurs endocriniens
- Pages 5
SERVICES À LA POPULATION
- Recensement
- Inscriptions électorales
- Carte d'identité / passeport
- Pages 6 - 7
- Station Classée
- Restos du Coeur
- Label national
- Cantine scolaire
- Pages 8 - 9
ENVIRONNEMENT
- Tempête Ciaran
- Pages 10 - 11
LOGEMENTS
- Ravalement des façades
- Accéder aux logements
- Pages 12
ACTIONS SOCIALES
- Goûter des Aînés
- Recensement personnes vulnérables
- Pages 13
ASSOCIATIONS
- L' Harmonie
- Le Dé du Fliers
- Pa'rang du Fliers
- Pages 14 - 15
ENFANCE / JEUNESSE
- Centre de loisirs
- Espace jeunes
- La fête des familles
- Halloween à la cantine
- Bal d'Halloween
- Pages 16 - 17
LES COMMÉMORATIONS
-18 juin
-11 novembre
SOUVENONS-NOUS
- Exposition de Nicolas Bernard
- Pages 18 - 19
NOUVEAUX COMMERCES
RANG'OURMAND
- Pages 20 - 21
CULTURE
-Ils sont passés à la Salle du Fliers
PROGRAMMATION
- Pages 21 - 22
CULTURE
- Les expositions
- Animations de l'été
- Pages 23 - 24
AGENDA
-Décembre, janvier, février
-Appel à candidature

Chères Rangeoises, Chers Rangeois,

Nous venons de vivre une période douloureuse qui laissera longtemps des marques indélébiles.

La tempête du 26 octobre dernier nous a causé de nombreux arbres déracinés, des poteaux électriques endommagés, des réseaux téléphoniques et d'éclairage public coupés, des tuiles envolées, ainsi que des toitures abîmées.

Une pluie incessante lui a succédé durant deux semaines totalisant plus de 250 millimètres, soit autant de pluie que sur six mois d'une année ordinaire. Elle a malheureusement inondé une dizaine de rues et une quinzaine de maisons et sous-sols de notre commune. Ces pluies ont aussi saturé le réseau des eaux usées par infiltration engendrant des difficultés d'évacuation que vous avez peut-être subies.

Dès les premiers moments de ces aléas climatiques, notre Adjoint aux travaux, Thierry SAMIEC, accompagné du Directeur des Services Techniques, de son responsable de la voirie et des employés communaux ont été à la tâche afin de répondre le plus rapidement possible aux besoins des habitants.

Leur mission première a été la sécurisation des biens et des personnes. A ce titre, ils ont barré à l'aide de la signalisation dédiée, les routes inondées, dégagé de la voie publique une trentaine d'arbres déracinés, distribué plus de 800 sacs de sable à la population et sont intervenus sur les réseaux d'eau pluviale pour dégager branches et divers objets, et ce à l'aide entre autres de l'hydrocureur de notre collectivité.

Au regard de la situation, j'ai déclenché sans attendre le Plan Communal de Sauvegarde de niveau I qui permet de mettre à disposition des habitants en difficulté, la salle Ostermeyer équipée de tout le nécessaire pour la protection et l'hébergement des personnes.

Les services administratifs, les responsables d'astreinte, les élus et moi-même, nous nous sommes mobilisés pour répondre au mieux aux différentes sollicitations téléphoniques et physiques.

Dès le 6 novembre, notre Directrice Générale des Services a déposé un dossier de demande de catastrophe naturelle à la Préfecture. A ce jour, le dossier est toujours en cours d'instruction. Afin d'appuyer notre demande, Madame la Sous-Préfète et moi-même, nous nous sommes rendus dans les rues sinistrées pour constater de la situation.

MOT DU MAIRE

J'ai également attiré l'attention de notre Sénateur, Monsieur RAPIN, sur le dossier déposé.

Malgré tous ces efforts, je déplore que des messages haineux, mensongers et agressifs ont été déposés anonymement en mairie ou publiés sur les réseaux sociaux. Bien que je n'attache aucune importance en temps ordinaire à ces écrits, je ne peux cette fois-ci les ignorer. Pour cela, j'ai porté plainte pour harcèlement auprès des autorités compétentes en espérant que les auteurs de ces calomnies seront poursuivis.

Sachez que je suis au quotidien à l'écoute et à la disposition de tous, les Rangeoises et Rangeois.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre ville s'est construite sur un ancien marais avec toutes les contraintes que cela suppose, à savoir un grand nombre de fossés dont certains sont privés et doivent être entretenus par leurs propriétaires, comme nous le faisons pour les fossés communaux.

Permettez-moi maintenant pour terminer de remercier et féliciter l'ensemble des personnels municipaux et vos élus pour leur réactivité et leur sens du service public.

Suite à cet épisode, nous nous devons tous ensemble d'en tirer les leçons et d'anticiper le futur en espérant que les aléas climatiques soient à l'avenir plus cléments.

Pour terminer sur une note optimiste, passez de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous, les temps heureux sont devant nous.

Bonne année 2024.

Votre Dévoué

Claude COIN
Maire de Rang-du-Fliers

RENSEIGNEMENT PRATIQUE
Nous contacter
03.21.84.23.65
accueil@rang-du-fliers.com

HORAIRES D'OUVERTURE de la Mairie
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

CENTRE ADMINISTRATIF
158 Rue de L'église
62180 Rang-du-Fliers

RENDEZ-VOUS
Permanence des élus sur rendez-vous uniquement

INTERNET
Retrouvez votre magazine municipal sur le site
www.villerangdufliers.fr

HORAIRES DU CIMETIÈRE
Du lundi au dimanche sans interruption

03 21 84 23 65
accueil@rang-du-fliers.com
www.villerangdufliers.fr
Ensemble avec passion
Application : Rang-du-Fliers

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
C. COIN - Maire de Rang-du-Fliers
RESPONSABLE PUBLICATION
L. JOSSE
COMITÉ DE RÉDACTION
N. BERNARD, V. CARPENTIER, C. COIN, JL. DUCREU, E. FISCHER, C. GREAUX, L. JOSSE, M. HIBI, C. MERLO, E. LEBOEUF, E. LEFEBVRE, B. TRUNET, M. TOURNEMAINE.
CONCEPTION / MISE EN PAGE /
V. CARPENTIER
PHOTOS
V. CARPENTIER, S. MEUROT, B. TRUNET, P. NOEL, E. LEFEBVRE, V. BOLTNEVA, L.FOTIOS, UNSPLASH.

VIE PRATIQUE

Service médiation :

Monsieur Bruno HIBON major en retraite du Commissariat de Berck est à votre écoute et vous conseille afin de vous aider à trouver une solution aux problèmes de vie quotidienne (conflits de voisinage, nuisances, etc...).
Il reçoit les habitants dans les locaux du centre administratif, sur rendez-vous : 03.21.84.23.65.

Plan Vigipirate renforcé

Vous avez remarqué que des places de parking sont neutralisées près des écoles et de certains bâtiments publics depuis le 6 novembre 2023. Ces dispositions ont été mises en place dans le cadre du plan Vipirate « Urgence Attentat » déclenché par les services de l'Etat.
Nous vous demandons de bien vouloir respecter cette nouvelle organisation, prise dans l'intérêt de la sécurité de vos enfants. Merci de votre compréhension.

Vie municipale

Depuis le 1er novembre 2023, un nouveau conseiller délégué a rejoint le bureau municipal.
M. Michel HENNACHE-DELMOTTE a reçu délégation du Maire pour le cadre de vie. Nul doute que les dossiers ne manqueront pas tant dans le domaine du social que dans celui de la qualité de la vie, auxquels il attache beaucoup d'importance.

RENTREE DES CLASSES 2023

PRIMAIRE
Ecole Marie Curie :
4 classes / 89 enfants

Ecole Jacques Prévert :
7 classes / 168 enfants

Total = 11 classes /257 enfants

MATERNELLE
Ecole Les Lutins
5 classes / 128 enfants
Total = 16 classes / 385 enfants

Santé des enfants

Les enfants sont particulièrement sensibles à une exposition quotidienne aux produits chimiques présents, notamment, dans la vaisselle en plastique et ses dérivées.
La vaisselle de la cantine (assiettes, verres, pichet d'eau...) a donc été remplacée pour pallier à ce problème.

SERVICES A LA POPULATION

Recensement

En 2024 avec l'INSEE, la commune de Rang-du-Fliers réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune et muni d'une carte d'accréditation, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple, plus rapide pour vous, et également plus responsable pour l'environnement, car cela diminue le nombre de formulaires imprimés.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr ou contactez le service population de la mairie.

Les agents recenseurs

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire (Art.L9 du code électoral). Le vote est un droit mais aussi un devoir de citoyen. L'inscription est possible tout au long de l'année. Mais lorsqu'un scrutin intervient au cours de l'année, l'inscription est possible jusqu'à 6 semaines avant le 1er tour de cette élection, dernier délai. Pour vous inscrire :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Titre d'identité en cours de validité
- CERFA complété N°12669*02

Vous pouvez déposer l'ensemble de ces documents dans la boîte aux lettres du Centre Administratif, 158 rue de l'Église.

Carte d'identité et passeport

Le service population est équipé pour délivrer vos cartes d'identités (CNI) ou passeports, quelque soit votre commune de résidence et de département.

Voici les 3 étapes à effectuer :

1. PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR LE SITE DE LA MAIRIE ou au 03 21 84 23 65

2. Remplir votre PRÉ-DEMANDE en ligne sur le site internet « ANTS » **https://passeport.ants.gouv.fr**

3. RÉUNIR l'ensemble des pièces nécessaires qui vous seront alors indiquées.

ATTENTION
- Tout dossier incomplet fera l'objet d'un nouveau rendez-vous
- Présence obligatoire du demandeur (majeur/mineur)
(un mineur doit être accompagné d'un de ses représentants légaux)

•Créer votre compte et saisir les informations de votre pré-demande directement en ligne,
•Imprimer votre pré-demande ou son numéro

Station Classée de tourisme

Votre ville de Rang-du-Fliers qui était labellisée commune touristique depuis août 2020 a obtenu le 16 août 2023 la qualification de **Station classée de tourisme**.

Les dossiers constitués pendant plusieurs mois, sous la coordination de Madame TOURNEMAINE, directrice générale des services, par Virginie CARPENTIER responsable du service événementiel, communication, tourisme et Bruno MERLIN agent de l'Office de tourisme ont mis en avant tous les atouts de notre ville afin de permettre aux services de la Préfecture d'effectuer le classement.
Vos élus, chacun dans leur domaine, ont accompagné l'équipe des services municipaux pour réaliser l'intégralité du cahier des charges de demande de station classée.

En effet, de nombreux facteurs ont permis cette reconnaissance, le premier étant son accessibilité, grâce à la gare et ses lignes pour rejoindre la Côte d'Opale depuis Paris et depuis les autres secteurs des Hauts-de-France.
L'hébergement fait partie de cette attractivité touristique puisque la ville possède le plus grand parc d'hôtellerie de plein air au nord de Paris.
Notre belle commune est le spot favori des campeurs, grâce à une multitude de complexes réputés et de qualité. C'est une station à caractère familial, où l'on peut se ressourcer, grâce à son environnement naturel, se divertir par ses animations culturelles, de loisirs et la proximité des plages des stations de la côte d'Opale.

Les principaux éléments pris en compte regroupent les aménagements, les équipements et l' environnement qui agrémentent votre commune. Les animations, les services et commerces de proximité, dynamisés tout au long de l'année et accentués en période touristique ont répondu aux exigences de ce classement.

Enfin, la qualification du bureau d'information touristique était essentielle. Situé au cœur de l'activité de votre ville, en faisant circuler l'information et la promotion qui permet de faire connaître aux touristes les sites et les établissements à fréquenter et de relayer les activités et les animations aux initiatives des élus et de la mairie.

Votre commune Rang-du-Fliers est donc classée STATION TOURISTIQUE.

Remise du diplôme de classement en Station de tourisme par la Ministre déléguée au tourisme Olivia Grégoire et le président de l'ANETT Philippe Sueur au Maire Claude Coin, en présence de Roseline Koers, Michel Hennache-Delmotte, Myriam Tournemaine et Virginie Carpentier.

Les Restaurants du Cœur

Serge Paquet et les bénévoles

Le nouveau local des Restos du Cœur est ouvert depuis le mois de septembre tous les jeudis de 9h à 11h - Salle Edith Piaf

Solidarité avec les sinistrés
Du jeudi 23 nov. au 28 déc. : distribution exceptionnelle de produits alimentaires et d'hygiène, aux sinistrés des récentes intempéries. Au local des Restos du Cœur rue du Bois des Sapins à Rang-du-Fliers de 14h30 à 16h30.
Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Waben, Verton, Colline Beaumont, Conchil le Temple, Airon Saint-Vaast, Airon Notre-Dame et Rang-du-Fliers.

Un label national

Depuis 2014, votre commune n'a fait que progresser en matière d'environnement, d'embellissement et de respect du patrimoine naturel.
Après les nombreux « bouquets d'or jusqu'en 2022 » et pour Reine Baillet, responsable des espaces verts «Meilleure jardinière du Pas-de-Calais» délivrés par le département, le résultat de cette année arrive comme une consécration par la région des Hauts-de-France et Hauts-de-France tourisme.
L'obtention de la 1ère FLEUR, c'est bien évidemment la mise en œuvre d'un projet municipal par toutes les équipes des services espaces verts et techniques, avec une très bonne transversalité des différents intervenants, qui a permis ce très beau résultat. Merci infiniment à toutes et tous.
De nombreux paramètres, très stricts, sont pris en compte ; une présence végétale toute l'année, des animations, de la pédagogie, une diversité botanique et une gestion avec une excellente qualité d'entretien.
Les équipes municipales doivent également effectuer au quotidien une gestion environnementale avec le respect de la biodiversité et des actions en faveur des ressources naturelles.
Le respect de l'espace public pour le bien-être des usagers, l'accessibilité et la mise en valeur du patrimoine bâti ainsi que les infrastructures de déplacement sont autant de vecteurs qui ont apporté cette reconnaissance à votre commune. Nous allons travaillé à la suite de cette progression pour le bien vivre de tous les Rangeois.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Cantine scolaire

Dernière ligne droite avant le déménagement de la cantine satellite actuellement accueillie à la salle Bleue vers la nouvelle structure salle François Mitterrand, route de Merlimont.
En effet, après le transfert du local des Restos du Cœur dans la nouvelle extension qui leur a été consacrée salle Edith Piaf, les travaux ont pu suivre leur cours pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possible.
Les enfants de maternelle, CP et CE1, qui mangent actuellement à la salle bleue prendront donc leurs quartiers à la cantine Maximin, ainsi que les enfants de l'IME les Saules, car elle est plus proche de leurs lieux de scolarisation. Le self sera transféré dans la nouvelle structure et accueillera les CE2, CM1 et CM2.
Nous profitons de cet article pour rappeler aux parents dont les enfants mangent à la cantine communale qu'il est possible, deux fois par trimestre, de s'inscrire auprès du service jeunesse afin de manger en situation réelle pour juger de la qualité des repas servis et voir comment les enfants sont encadrés.

ENVIRONNEMENT

Le lendemain de la tempête Ciaran

rue de la Rosière

rue Rosine

route de Berck

route de Verton

rue des Robert

ENVIRONNEMENT

Intempéries

La commune de Rang-du-Fliers, comme beaucoup d'autres autour d'elle, a enduré depuis le 26 octobre des phénomènes de tempête puis d'inondations qui se succèdent sans interruption.
En raison de l'ampleur historique des problèmes rencontrés, le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché et, dès les premiers jours, une salle d'hébergement a été ouverte pour accueillir les personnes qui en auraient besoin.
Bien que nous soyons toujours en attente de la décision d'une commission interministérielle, deux demandes de reconnaissance de catastrophe naturelle ont été déposées par la mairie auprès des services de l'Etat les 6 et 16 novembre 2023. Cela ne doit pas empêcher les personnes sinistrées d'établir leur déclaration de sinistre auprès de leurs assureurs respectifs.
Les élus municipaux, comme les employés communaux n'ont eu de cesse depuis le début des évènements d'accompagner les Rangeoises et les Rangeois. Un 4 pages spécial sera prochainement consacré à ce sujet.
Une solidarité sans faille envers les sinistrés s'est manifestée dès le début, tant au niveau local que national. C'est ainsi que les Restos du Cœur assurent tous les jeudis de 14h30 à 16h30 exclusivement, depuis le 21 novembre 2023 et jusqu'au 28 décembre 2023, une distribution de denrées alimentaires, de produits d'hygiène ou à destination des bébés, dans leur nouveau local, salle Edith Piaf, rue du Bois des Sapins.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) de la collectivité est disponible à l'accueil du centre administratif afin que la population puisse en prendre connaissance à sa guise.

rue Poulet

La salle Ostermeyer réquisitionnée pour l'accueil des personnes inondées, le personnel de la cantine Jean-Luc et Peggy ont tout préparé pour les réconforter.

Toit des services techniques

rue du Bois des Sapins

LOGEMENTS

Ravalement de façade des particuliers

La commune encourage la requalification **des façades visibles du domaine public,** afin de préserver le paysage urbain et le cadre de vie, mettre en valeur le patrimoine, améliorer le confort des habitants, apporter une dynamique économique locale.
Une aide est possible pour **tous propriétaires occupants** ayant un dossier ANAH en cours, dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, OPAH.
Il pourra s'agir de travaux de ravalement de façade prévus dans le dossier de l'Agence Nationale de l'Habitat, ANAH, avec isolation (l'isolation étant une obligation pour percevoir les aides de l'ANAH) ou d'un simple ravalement de façade (sans isolation) à partir du moment où le propriétaire possède un dossier ANAH en cours.

Conditions générales d'éligibilité de l'aide :
-Posséder un dossier ANAH « Habiter Mieux Sérénité » en cours, validé par les services de l'Etat et donc correspondre aux critères généraux de l'ANAH, soumis à un barème de revenus.
-Être propriétaire occupant, l'habitation constitue sa résidence principale,
-Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt du dossier et la notification de la subvention accordée,
-Avoir terminé les travaux dans un délai maximum d'1 an à compter de la notification d'attribution et pouvoir justifier des dépenses réalisées dans ce délai,
-Avoir une façade visible depuis le domaine public (façade/ pignon sur rue),
-Les travaux doivent être conformes aux documents d'urbanismes et doivent être déclarés et soumis à autorisation de la commune sous forme d'une déclaration préalable aux travaux.
-Favoriser la rénovation énergétique des logements,
-Favoriser les travaux de ravalements de façade et de qualité,

Exclusions du dispositif pour :

- Les travaux de ravalement de façade concernant des résidences secondaires,
- Les travaux de ravalement de façade concernant des propriétaires bailleurs,
- Les travaux de ravalement de façade concernant des copropriétés,
- Les travaux de ravalement de façade concernant des personnes morales sauf le cas des SCI si une des personnes associées ou plusieurs a un dossier ANAH en tant que propriétaire occupant,
- Les façades sur cours privatives, les façades non visibles depuis le domaine public ; depuis les rues, les places, jardins publics, square.
- Les parties des habitations non destinées à usage d'habitation (commerce, garage séparé de la façade, grange, bâtiments agricoles etc.)
- Les travaux de façade ayant déjà été effectués,
- Les travaux de façade ayant commencé après dépôt du dossier et avant la notification de l'aide,
- Les travaux de rénovation de façade sans dossier ANAH,
- Les dossiers ANAH relatifs à l'adaptabilité du logement (dossier Habiter Facile),
- Les dossiers « Ma Prime Rénov' »,
- Les travaux de rénovation de façade effectués par les demandeurs eux-mêmes ou ayant recours à du travail dissimulé pour la réalisation des travaux,
-Toutes les opérations sur une habitation neuve (moins de 15 ans), les façades et parties de façades neuves créées par la construction d'extension ou de surélévation sur les habitations.

Carole MERLO
L' Adjointe déléguée au logement
AU 03.21.84.23.65

LOGEMENTS

ACCEDER A UN LOGEMENT SOCIAL : Votre demande, Pas à pas !

Toute personne qui souhaite obtenir un logement social doit constituer un dossier. Un seul formulaire doit être déposé pour les demandes effectuées sur une ou plusieurs communes situées dans un même département. La demande est donc unique et départementale. Après dépôt du dossier complet, un numéro d'enregistrement est délivré au demandeur.

1 Pour obtenir un dossier de demande de logement

Le dossier peut être **téléchargé** sur ce site (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14069.do) **ou retiré** auprès des bailleurs sociaux ou encore retiré dans les guichets enregistreurs (voir détail ci-dessous). *
Vous pouvez également télécharger le fichier «demande de logement» et l'imprimer :
Le Cerfa Logement, notice Logement.

3* La déposer chez un bailleur social présent sur le territoire

Flandre Opale Habitat
- Point d'accueil Boulogne sur Mer, 74 rue Folkestone.
- Point accueil sur RDV, 8 rue des Juifs à Montreuil-sur-Mer. 03.28.61.59.62

Habitat Hauts-de-France
- Point d'accueil Agence de Berck,120 Rue de l'Impératrice à Berck-sur-Mer, 03.21.89.09.80

Pas-de-Calais Habitat
- Agence d'Etaples-sur-Mer,13 rue de la Pierre Trouée à Etaples-sur-Mer, N° Azur : 0810621062

La déposer dans un guichet enregistreur communal :

-En mairie de Berck-sur-Mer,
-En mairie d'Etaples-sur-Mer
-En mairie de Montreuil-sur-Mer,
-En mairie du Touquet-Paris-Plage.

2 Pour enregistrer la demande de logement social vous pouvez :

L'enregistrer via le Portail Grand Public à l'adresse internet :
www.demande-logement-social.gouv.fr

A partir de ce site, il est possible de modifier mais aussi de renouveler sa demande. Il est possible de se faire accompagner par un guichet enregistreur pour finaliser la demande (pour y ajouter des pièces justificatives par exemple). Pour tout ajout de pièces justificatives, il est également possible de les ajouter via l'application **« Ma demande de logement social »** disponible via le Google PlayStore (système Android) : à partir de cette application, le demandeur peut photographier ou envoyer des documents en PDF. Système National d'Enregistrement sur smartphone.

Toute demande peut être enregistrée **chez n'importe quel bailleur social et n'importe quel guichet enregistreur tant que cela concerne le département.**

Les documents à fournir pour votre demande de logement :

- Le dossier de demande de logement dûment complété,
- Une copie de votre carte d'identité recto-verso (ainsi que du conjoint ou conjointe),
- Votre avis d'imposition de l'année N-1 et N-2,
- La copie du livret de famille.

Une fois enregistrée, le demandeur recevra **son attestation d'enregistrement** directement dans sa boîte aux lettres s'il a fait sa demande via un bailleur social ou un guichet enregistreur et via courriel s'il a enregistré sa demande via le Portail Grand Public.

Quelle est la durée de validité de ma demande de logement ?
Tant que vous n'avez pas été attributaire d'un logement, vous devez renouveler celle-ci **une fois par an**, à la date anniversaire de l'enregistrement (un mail, un sms ou un courrier sera envoyé un mois avant). Si vous ne faites pas cette démarche, la demande sera radiée et vous perdrez votre ancienneté.
Comment est attribué un logement social ?
L'attribution d'un logement à un demandeur s'effectue au sein d'une **« commission d'attribution »** (la CAL). Celle-ci est composée du bailleur, du maire de la commune où se trouve le logement et des représentants des locataires par exemple. Le choix du candidat s'effectue selon des critères de ressources, de priorité et d'ancienneté de la demande.

ACTIONS SOCIALES

Les élus et le CCAS organisateur du goûter

Goûter des aînés

Jeudi 26 novembre, le temps d'un après-midi, une centaine de convives rangeois se sont retrouvés, pour échanger et se divertir lors d'un goûter dansant et musical.
Un moment de convivialité organisé par le CCAS.
Rendez-vous le 7 mars pour le repas des aînés.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL
Le 15 Décembre à partir de 9h00

RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Dans le cadre du dispositif national pour la prévention et la lutte contre les conséquences sanitaires, d'une situation de risques exceptionnels (inondations, canicule, grand froid, submersion marine, etc…), le Maire est chargé, sous la responsabilité du Préfet du département, de procéder au recensement des personnes âgées, handicapées et vulnérables.
La Commune de Rang-du-Fliers se doit de constituer un registre nominatif.
Toutes personnes remplissant les conditions suivantes **peuvent** (non obligatoire) s'inscrire sur ce registre :

- **en qualité de personne âgée de 65 ans et plus.**
- **en qualité de personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail.**
- **en qualité de personne handicapée.**
- **en qualité de personne isolée**

Vous pouvez obtenir toutes informations utiles auprès du CCAS qui tiendra à votre disposition des formulaires d'inscription.

LES PERMANENCES DU CCAS

Rappel
lundi après-midi de 13h30 à 17h00,
mardi et jeudi de 8h30 à 12h00.
Tél. 03 21 84 23 65

ASSOCIATIONS

L' Harmonie l'Indépendante

La Sainte Cécile, est une belle tradition pour les sociétés musicales et la fête des musiciennes et musiciens. L'harmonie «l'Indépendante» a effectué son traditionnel rassemblement en l'église Saint Eugène de votre commune. Cette manifestation avait comme un goût de nostalgie, car depuis 1987, SERGE, l'emblématique chef de «l'Indépendante» effectuait sa dernière prestation. Une excellente retraite musicale à Serge ANQUEZ.

Le Dé du Fliers

Dimanche 8 octobre l'association a fêté ses trente ans.
Une trentaine d'adhérentes participent chaque semaine aux travaux manuels : tricot, couture, activités créatives.
Ce club se réunit au dessus de l'école Les Lutins
Présidente : Maryse Balloy
Tél. : 03.61.85.70.74
Lundi 14h-17h
Mardi (une semaine sur 2) 14h-17h
Mercredi 14h-17h
Jeudi 14h 17h

Les adhérentes du «Dé du Fliers» qui vient de fêter ses 30 ans

Pa'rang du Fliers

Après une fête des familles et un bal d'Halloween qui ont été une réussite, le bilan de l'année est positif. Un peu de confusion autour de l'arrêt de l'association a pu être ressentie par les parents présents lors de la fête des familles. Effectivement nous devions arrêter pas par manque de motivation et de moyens, mais par manque de bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de parents mais aussi d'idées, nos enfants grandissent et le besoin de divertir nos adolescents autrement se fait sentir. Nous allons, accompagnés du conseil des jeunes, proposer d'autres événements qui leurs seront entièrement dédiés. Nous sommes également à l'écoute, pour connaître leurs besoins et leurs envies.
Nous vous retrouverons en début d'année pour le loto des KID'S le 6 Janvier 2024 salle Bleue. En février, une soirée à thème pour les adolescents sera organisée, nous aurons l'occasion de vous en parler plus longuement sur la page Facebook des PA'RANG du Fliers et sur les divers moyens de communication habituels.

L'association, vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président.

ENFANCE/JEUNESSE

L'équipe des animateurs

Spectacle Babies

Spectacle des petits

Karting pour les ados

Camping ados

1ère sortie bowling

Accueil de loisirs

Vacances d'été

Malgré un été en demies teintes où il a fallu composer avec les aléas climatiques, l'accueil de loisirs de Rang-du-Fliers a une fois de plus remporté un énorme succès auprès des enfants.

Nous en avons accueilli 233 répartis sur les 6 semaines d'ouverture, ils ont été encadrés par 17 animateurs en juillet et 13 en août.
L'équipe d'animation a su s'adapter et proposer un projet d'animation varié, tant sur le site qu'à l'extérieur.
Les enfants ont pu s'essayer à de nouvelles activités telles que le karting, le trott cross, evergo...
Les différents ateliers culinaires, auxquels ils ont assistés, ont aussi été très appréciés.
De nouveaux jeux ont été mis en place : Prise de Fortin, la Chute des Citadelles, Among Us entre autres.
Les animateurs ont élaboré des Grands Jeux avec la participation de tous les groupes, comme la semaine INTERVILLE et sa Vache, pendant laquelle les rires ont fusé de toute part.
Un CLUEDO GEANT et un KOH LANTA ont aussi été organisés sur la journée.
Pour bien démarrer la matinée, les enfants et les animateurs se sont adonnés à un réveil tonic tout en musique, dans la joie et la bonne humeur.
Le camping des 4 plages à Conchil-le-Temple nous a accueilli chaleureusement et nous a offert un service de qualité en étant, au quotidien, à l'écoute des besoins des enfants et de l'équipe. Dans cet état d'esprit, les enfants ont pu bénéficier d'une soirée « dancing au camping », offerte par la direction, où tout ce petit monde s'est amusé, a dansé et a chanté une bonne partie de la soirée.

Des veillées et des nuits de « camping » ont aussi eu lieu sur le complexe sportif pour le plus grand ravissement des jeunes enfants. Lors de ces temps, ils ont participé à un Casino et un Jeu de l'Oie Géants et se sont régalés autour d'un bon barbecue.

Pour clôturer cette session, un spectacle, qui a fait salle comble, a été présenté aux parents sur le thème « Les Oscars du Cinéma » . Pour se faire, les accessoires, les décors et certains costumes ont été créés par les enfants et leurs animateurs.
Nous remercions les parents et les familles d'avoir assisté si nombreux à cette représentation.

Nouveau : L'Espace jeunes

Le jeudi 26 octobre dernier a eu lieu la première sortie du **nouveau dispositif pour les jeunes** (collégiens et lycéens) de la commune. Ce sont donc 7 jeunes accompagnés par Benjamin qui ont pu profiter de la sortie au bowling de Cucq.
Ils ont également discuté des nombreux projets à venir (période scolaire, vacances de février...)
Pour des informations concernant ce dispositif à destination de nos jeunes rangeois, n'hésitez pas à contacter Benjamin sur les réseaux sociaux (en scannant le QR Code)
Tél. : 06 11 99 29 32
FACEBOOK : https://www.facebook.com/profile.php?id=100086727728265
SNAPCHAT : https://t.snapchat.com/fJQzoXCg
INSTAGRAM : benjamin_rdf/

ENFANCE/JEUNESSE

La Fête des familles

La fête des familles s'est tenue le samedi 23 septembre dernier (initialement prévue le 1er juillet, reportée à cause des conditions météorologiques).
Comme à l'habitude, un grand jeu organisé par le Service Jeunesse a eu lieu dans la matinée, cette année, sur le thème de Pékin Express. Le midi, une restauration était possible sur place. Pour ce qui est de la traditionnelle kermesse de l'après-midi, elle s'est déroulée sous un beau soleil en septembre, accompagnée par les structures gonflables de «Gonflé à Bloc» et du clown «Flat-Hat» que nous remercions pour leur contribution à cette belle journée.
Un grand merci également au Conseil des jeunes et aux Pa'Rang du Fliers pour leur participation à cet évènement, au comité des fêtes ainsi qu'aux femmes et enfants des élus.

Prochaine édition le 29 juin 2024 sur le thème des Jeux Olympiques.

Repas Cantine pour Halloween

Vendredi 20 octobre, la cantine de Rang-du-Fliers s'est mise aux couleurs d'Halloween pour accueillir les enfants. Même les encadrants et les ATSEM avaient revêtu leurs costumes.
Des bonbons ou un sort : chaque enfant est donc reparti avec leurs bonbons offerts par la municipalité.

Bal d'Halloween

Grâce aux enfants et aux parents qui sont venus nombreux participer à notre bal Halloween, cette fête a encore été un véritable succès. Les jeunes du conseil des jeunes ont mis l'ambiance toute l'après-midi. Merci à l'association des Pa'Rang du Fliers pour l'organisation et leur participation.
Prochain rendez-vous : le 06 janvier 2024 pour un Loto des enfants.

COMMEMORATION

L'Inauguration de la place du Général de Gaulle le 18 juin 2023

Le 11 novembre 2023

Exposition de N. BERNARD (ci-contre)

Sur les pas de Charles de Gaulle

Après l'inauguration de la place du général de Gaulle le 18 juin, il paraissait nécessaire d'aller honorer sa mémoire à Colombey-les-Deux-Eglises. C'est donc chose faite, ce 9 novembre ou le porte-drapeau de la commune, Patrick Noël est fièrement rentré dans l'église en tête du cortège. Accompagné du président de la section des anciens combattants, de Jean-Jacques Mercier et de sa famille, chacun a pu rendre hommage au Général. La journée a continué avec la visite de « La Boisserie », du mémorial et de la Croix de Lorraine. Un moment empreint d'histoire et d'émotions pour se souvenir de l'action d'un grand homme. (voyage financé par des fonds privés)

SOUVENONS - NOUS

Cette exposition réalisée par Nicolas Bernard, a été présentée lors de la cérémonie du 11 novembre et aux élèves des écoles primaires.

Journées Sportives de la Royal Air Force à Rang-du-Fliers – 25 août 1918 (IWM Q 9267) Des Bons de Guerre sont remis aux gagnants. Les hommes portent encore leur uniforme de la Royal Flying Corps (ancêtre de la RAF)

Vue du dépôt de locomotives en construction à Rang-du-Fliers par des prisonniers allemands (le 25 juin 1918) (IWM Q 10337)

Fuselage d'un S.E.5a arrivant aux ateliers de réparation de la Royal Flying Corps proche de Rang-du-Fliers (le 12 juillet 1918)

(IWM Q 12070)

Mécaniciens travaillant à la remise en état d'avions de reconnaissance aux ateliers de la Royal Flying Corps proche de Rang-du-Fliers (le 12 juillet 1918) (IWM Q 12074)

Un cadet en cours d'apprentissage au tir à la mitrailleuse – école d'aviation – 17 juillet 1918 Rang-du-Fliers (IWM Q 10370)

Archives de l'Impérial War Museum

NOUVEAUX COMMERCES

La Boutique MEYA STYL

Un nouveau commerce de Prêt à porter pour la femme et la fillette à ouvert le 12 juillet, la gérante est Amelia Nabor ; Le thème de la boutique Mëya Styl est de proposer des vêtements aux coupes et couleurs assorties, pour la mère et l'enfant.

Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h,
Le dimanche de 15h à 18h.
567 route de Berck
Tél. 03 21 84 19 36

Pauline DEBAECKER

est consultante, spécialisée dans l'orientation des personnes, en les aidant à la recherche d'emploi ou en réalisant leur bilan de compétences.
Un bilan de compétences a pour objectif de permettre aux personnes d'identifier leurs aspirations et d'analyser leurs connaissances pour définir un projet professionnel.

Ouvert du lundi au vendredi
2584 route de Berck
Tél. 06 30 77 64 52
e.mail : pauline.debaecker@orientaction-groupe.com

C2L -Jérôme WAALEBOER

Un spécialiste de pompe à chaleur, climatiseur et VMC vient de s'installer, la Sasu C2L est spécialisée dans les domaines de pompe à chaleur air/eau, climatisation réversible et la ventilation mécanique contrôlée (VMC) des logements et tout autre local.
Il propose l'étude, la pose et la mise en service de vos installations et assure également les SAV, l'entretien des pompes à chaleur, des climatisations et désembouage des circuits de chauffage et plancher chauffant.

Le gérant M. J.WAALEBOER se tient à votre disposition pour vous renseigner.
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Tél. 03 21 44 26 78
e.mail : c2l-clim@orange.fr

PET GROOMING

Marie PRATO à ouvert son salon de toilettage pour chiens et chats le 4 décembre. Elle a propose le toilettage pour tout type de chiens, la vente d'accessoires pour les animaux de compagnie. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter du lundi au vendredi de 8h à 18h -
109 route de Berck
Tél. : 06 71 35 84 60
Instagram : pet_grooming_toilettage
FB : petgrooming

EVENEMENTIEL

RANG'OURMAND

Une journée gourmande et caritative à Rang du Fliers. Les disciples d'Escoffier, le comité des fêtes et la municipalité ont organisé leur premier événement caritatif : « Rang'Gourmand » avec diverses animations culinaires et repas. Cette manifestation a donc permis d'effectuer un geste financier plein de générosité de la part des rangeoises et des rangeois pour les associations suivantes : Les bobos à la ferme, les restaurants du cœur et la maison bleue.
Un événement, un geste généreux à renouveler de l'avis de toutes et tous.

Laurent Josse adjoint communication évènementiel et Disciple d'Escoffier

Remise des dons aux associations

Remise de chèques par le Comité des Fêtes pour les associations Les Bobos à la ferme, Les Restos du Coeur et La Maison Bleue.

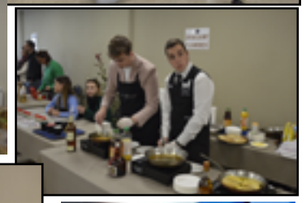

Concours de pâtisseries

Grégory Bochent : 1e prix catégorie 12-15 ans

Néo Pigny gagnant : 1e prix catégorie 9-11ans

Adam Laaroussi 1eprix catégorie 6-8ans

Animations

La Compagnie «La Boussole» actrices des contes culinaires

Le tirage au sort de la tombola

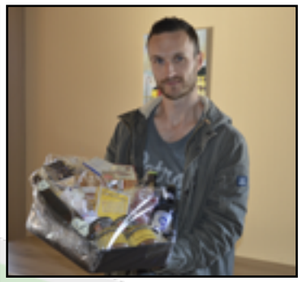

Le gagnant de la tombola

CULTURE : Le FLIERS

Ils sont passés Salle Le Fliers

Vendredi 9 - Samedi 10 - Dimanche 11 juin
Festival ATF
Pour fêter dignement ses 40 ans d'existence, la troupe de l'Atelier Théâtre du Fliers a organisé un festival, «Les Théâtrales du Fliers». 10 compagnies, tant professionnelles qu'amatrices, 10 spectacles d'essences fort différentes, 22 bénévoles et deux agents communaux, et au final une fréquentation de plus de 900 spectateurs, ravis de l'initiative et des représentations proposées. Preuve s'il en était besoin que, malgré les avatars sanitaires récents et une reprise parfois un peu difficile, le spectacle vivant est encore bien ...vivant.

Vendredi 7 juillet
Burlingue
Compagnie «l'Un d'Eux 3» de Saint Amand-les-eaux, ça commence tout doux, ça va crescendo et on se crêpe joyeusement le chignon pour finir.

Vendredi 22 septembre
Scènes de la vie amoureuse par la Compagnie Thélème. Une bien belle surprise dont les propos et le parti-pris scénique a beaucoup intéressé et beaucoup plu.

Samedi 21 octobre
Un feydeau pour deux
par la Compagnie «L'éléphant dans le Boa» et Surmesures productions (Douai). Quand Feydeau n'est pas l'auteur mais le motif d'une guerre des prétendantes au rôle féminin principal. Les quatre comédiennes et comédiens n'ont manqué ni d'énergie ni de tonicité avec des scènes d'une grande drôlerie.

Samedi 18 novembre
Opération Guimauve
On (re)connaît bien maintenant au Fliers la «patte» de Jean Christophe BARC : ses comédies, faites pour faire rire, comme le mot l'indique, savent bien articuler ce rire avec des faits de société ou des problèmes individuels (ou les deux à la fois). Rien d'exceptionnel, dira-t-on, c'est le propre de la comédie. Certes - encore faut-il bien le faire. Ce 18/11, encore une fois on n'a pas été déçu. Soirée jubilatoire garantie.

PROGRAMMATION

Vendredi 22 décembre à 20h30

Spectacle familial : concert Chorale de Noël

En cette veille de Noël, la Chorale « Opaline » proposera bien sûr des chants de circonstance mais aussi un programme éclectique avec les classiques, les anglo-saxons (en mode jazzy), et d'autres encore... En toute convivialité, la participation du public sera sollicitée.
GRATUIT

Vendredi 26 janvier 20h30

Théâtre « *Guislaine Superstar* » Une comédie de et avec Florian Hanssens (chez surmesures productions) Eh oui ! Guislaine la majorette du «*Journal d'une majorette*», magistralement interprétée par Emilie Deletrez, revient dans une émission TV, « *Ok Karaoké* » qu'elle éclabousse de son panache et de son humour. Guislaine enchaîne les victoires. Pas de doute : la gloire est au bout du chemin. Vraiment ? Que se cache-t-'il donc derrière la lumière et les paillettes ?

Vendredi 23 février à 20h30

Théâtre : *Au théâtre ce soir* la nouvelle comédie de Pascal Chivet avec la troupe « Les Thibautins ».
La Commune de Trécon (Si ! Si !...) a décidé de redorer son image en confiant l'ouverture de sa saison culturelle au metteur en scène polonais Dusan Walesa dont l'adjointe à la culture, directrice également du centre culturel Rika Zaraï, est une fan. L' événement est subventionné par la DRAC... Attention, ça envoie du gros calibre...

Salle Le Fliers
Tarifs : 12€ et 8€ réservation 03 21 84 23 65

Vacances d'Hiver
Jeune public

Mercredi 28 février 15h30
Lucie et les 7 clés Compagnie « L'Un d'Eux 3 »
Voici un spectacle poétique où il est question des couleurs de l'arc en ciel qui représentent des émotions, de Lucie qui ne les reconnaît pas bien... Mais une bonne fée va intercéder en sa faveur et lui proposer un trésor (lequel ?) qu'elle devra cependant mériter par des épreuves.
GRATUIT

Jeudi 7 mars 15h - vendredi 8 mars 20h30
Opérette *«Les deux pêcheurs»* d'Offenbach par la Compagnie «La femme et l'homme debout»
Ce spectacle musical est en fait une opérette revisitée et adaptée : deux pêcheurs, Polissard et Gros-Minet, se disputent une bonne place et inventent des stratagèmes pour faire fuir l'autre. Au rythme d'aventures souvent grotesques, ils finissent cependant par se réconcilier. Entre la farce et la poésie, voici un spectacle drôle et touchant à la fois.
GRATUIT

CULTURE

Les expositions

Juin

L'exposition de Jean-Francis Mionnet
Peintre

Septembre

L'exposition de Nicolas Caulier
Photographe de la Côte d'Opale.

Octobre

L'exposition «Bistrots et restos d'antan» réalisée avec Patrick Noël et le service événementiel de Rang-du-Fliers.

L'imprévu - route de Berck

Juillet / Août

Michel Hennache, Virginie Chloupek, Claude Coin, Roseline Adrien, Sophie Lingran, Véronique Declerck

L'exposition de L'été

Parmi les 20 artistes qui ont participé à l'exposition «Quartier libre II», en présentant deux tableaux. C'est Virginie Chloupek qui a reçu le 1e prix du public pour son aquarelle, Roseline Adrien le 2e prix pour son tableau acrylique et le 3e prix revient à Sophie Lingran pour son aquarelle.

Jusqu'au 22 décembre

L'exposition d'Artisanat d'art

reliures, vitraux

Venez faire vos cadeaux de Noël en achetant des créations d'artistes et d'artisans : bijoux, bougies, reliures cuir, verres, peintures, céramiques...

Office de Tourisme - 152 route de Merlimont - Place de la Paix - Ouvert du mardi au vendredi - 9h-12h et 13h30-17h et le samedi 10h-16h.

ANIMATIONS de L'ETE

Les marchés estivaux

La retraite aux flambeaux

Journée de La Deuche à la Côte

La retraite aux flambeaux

Journée du Patrimoine : visite Intech Médical

Les concours de pétanque

AGENDA

A noter les prochains rendez-vous :

Décembre

Jusqu'au 22
Exposition-vente d'objets artisanaux - Office de Tourisme- Place de la Paix.

Mardi 5
Cérémonie en hommage aux morts pour la France : 10h50 Place du G. de Gaulle

Dimanche 10
Marché de Noël : salle Bleue de 9h à 17h

Vendredi 15
Distribution des colis des aînés

Mardi 19
Noël enchanté des jeunes Rangeois
Préau de l'école J. Prévert 16h30 à 19h30

Jeudi 21
Passage du Père Noël dans les écoles

Vendredi 22
Chorale de Noël, salle Le Fliers à 20h30
Offert par la municipalité

Tous les jeudis 8h-13h
Marché hebdomadaire
Espace F.Mitterrand
sauf le 4 janvier

Février

du 21 février au 30 Mars
Exposition «Portraits» - Office de Tourisme- Place de la Paix.

Jeudi 08
Réunion mensuelle des Aphasiques, salle Edith Piaf, de 14h à 16h30

Jeudi 15
Assemblée générale des Anciens combattants, salle Edith Piaf, à 17h30

Vendredi 23
Spectacle Théâtre « Au théâtre ce soir » avec les Thibautins », salle le Fliers, à 20h30.
Tarif 12€, réduit 8€.

Samedi 24
Loto de l'ASR Football
Salle Bleue, à 19h ouverture 18h

Mercredi 28
Spectacle pour enfants « Lucie et les 7 clefs », salle le Fliers, à 15h30.
Offert par la Municipalité.

Janvier

Samedi 6
Loto Kid's des enfants organisé par le Conseil des Jeunes et l'association PA'Rang du Fliers, Salle Edith Piaf de 14h30 à 18h
Ouverture des portes à 14h

Samedi 6 à 14h
Tournoi de Futsal inter-entreprises organisé par le COSEC, salle Ostermeyer.
Inscriptions et renseignements 03.21.84.23.65

Dimanche 7
Tournoi de Football sénior en salle, organisé par l'ASR Football, salle Ostermeyer de 9h à 19h.

Jeudi 11
Réunion mensuelle des Aphasiques, salle Edith Piaf, de 14h à 16h30

Dimanche 14
Stage de Karaté Shotokan et passage de Grades, organisé par le Club de Karaté, salle Ostermeyer, la journée.

16 Janvier au 14 Février
Exposition Recycl' ART - ouvert à tous à partir de 10 ans - Office de Tourisme

Samedi 20 à 11h
Cérémonie des Vœux du Maire
Salle Edith Piaf

Mardi 23 à 18h
Conférence avec André Lhoër sur les plantes de notre territoire.
Salle Le Fliers

Vendredi 26 à 20h30
Théâtre « Guislaine Superstar » Une comédie de et avec Florian Hanssens (chez surmesures productions) - Salle Le Fliers

Appel à candidature

Prochaine exposition du **16 janvier au 14 février**

RECYCL'ART

Nous proposons à des artistes professionnels ou amateurs travaillant avec des matériaux recyclés d'exposer leurs réalisations pendant un mois à l'office de tourisme.

Contactez : V. Carpentier 03 21 84 23 65

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception service communication de la Mairie